

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2010/06/02

Région administrative :	15-Laurentides	
Bassin versant :	Rivière du Nord	
Nom du plan d'eau :	Lac Saint-Amour	Secteur :
Latitude :	45.856709366	Longitude : -74.1218256953

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Sainte-Anne-des-Lacs	Monsieur Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca
	Monsieur Frédéric Girard, inspecteur municipal env@sadl.qc.ca

Observations générales (2010/05/26)

Masses gélatineuses dispersées à la surface de l'eau sur environ le 1/3 de la superficie du lac. Accumulation de masses en rive relevées sur environ le 1/8 du périmètre du lac et sur une largeur de 10 cm. Masses gélatineuses relevées également sur le fond du lac. Accumulations denses de masses gélatineuses constatées dans les baies nord-est et sud-est, tapissant une superficie cumulative estimée à 40 mètres². Plaques flottantes boueuses dispersées observables surtout dans le secteur sud-ouest.

Environ 4 prises d'eau individuelles desservent des résidences riveraines. Usages récréatifs (baignade, pédalo, etc.).

Carte ci-jointe Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

Station : STA-A	Type de prélèvement : Échantillon de surface	
Observations visuelles Échantillons prélevés dans la baie nord-est, tapissée densément de masses gélatineuses sur une superficie d'environ 30 mètres ² . Secteur le plus densément affecté sur le lac.		
Cyanobactéries :	Totales : > 2 000 000 cellules/ml À potentiel toxique : 1 - 1 000 cellules/ml	
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>
Station : STA-B	Type de prélèvement : Autre	
Observations visuelles Colonne d'eau d'une hauteur de 0,5 mètre prélevée dans la baie sud-ouest, à proximité de masses gélatineuses accumulées en rive et de plaques flottantes boueuses. Particules beiges observables dans la colonne d'eau.		
Cyanobactéries :	Totales : 1 - 1 000 cellules/ml À potentiel toxique : <1 cellules/ml	
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : µg/l	non détectée <input checked="" type="checkbox"/>

Interprétation des observations ou des résultats d'analyses	
<input type="checkbox"/>	Situation normale
<input type="checkbox"/>	Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.) Observations :
<input type="checkbox"/>	Cote A : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales ¹ était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau. Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique. Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Cote B : Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales ¹ dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Il est possible qu'un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils pour l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau ou qu'il y ait une présence significative d'écume. Cependant, à la suite d'une évaluation des informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau et les usages connus, cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique. Suivi visuel volontaire effectué par : Agence de bassins versant de lacs de Sainte-Anne-des-Lacs souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Cote C : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé une densité de cyanobactéries totales d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Au moins un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) dans un secteur important de votre plan d'eau. Il peut également y avoir une présence significative d'écume. Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu. Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
Prochaine visite prévue : <input type="checkbox"/> le ou vers le <input checked="" type="checkbox"/> Aucune	

Actions à prendre par le destinataire	
Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.	
Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert	
Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C) <ul style="list-style-type: none"> • le coordonnateur des mesures d'urgence • l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable • les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau. 	

Commentaire : Le message sur la prévention fer plutôt partie du texte du courriel d'envoi

Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau	
Consulter le Portail national de l'information gouvernementale : http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp	
Direction régionale du MDDEP : Personne à contacter : Isabelle Dorion	Tél. : 450 433-2220 poste 280
Direction de santé publique (DSP) : Personne à contacter : Dr Michel Savard ou Bruno Cossette	Tél. : 450 432-8735

¹ **Cyanobactéries totales:** Ensemble des genres dominants de cyanobactéries présents dans l'échantillon. Les cyanobactéries totales regroupent donc les genres susceptibles de produire des toxines et les autres cyanobactéries.